



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 18 mai 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 11 mai 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, ,  
Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Manuel Pottier,  
David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet,  
Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Christophe Couic, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec,  
Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h,  
Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen,

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon  
Gildas Le Bozec a donné pouvoir à Pascale Douineau  
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cécile Peltier  
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac  
Serge Nilly. a donné pouvoir à Stéphane Guillevin

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Cindy Le Hen

**4. ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN LE LONG DE L'ISOLE  
APPARTENANT AUX CONSORTS ASTIE**

Exposé :

Par délibération en date du 24 septembre 2014, le Conseil municipal a donné son accord sur l'acquisition d'une bande de terrain d'une surface de 109 m<sup>2</sup>, située le long de l'Isolé propriété de la famille ASTIE.

Afin d'assurer une largeur suffisante pour le cheminement piétonnier créé, cette bande de terrain a été élargie sur les parcelles cadastrées section AR n° 811 et 779 pour une surface d'environ 40 m<sup>2</sup> selon le plan ci-joint.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord sur la cession faite par la famille ASTIE pour une surface d'environ 40 m<sup>2</sup> au prix de 21 € le m<sup>2</sup>,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte établi par l'étude des notaires de Quimperlé.

Avis favorable des commissions politique de la ville et environnement et eau et lutte contre les inondations du 8 mars 2016

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 12 mai 2016

**Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**



Pour expédition conforme  
Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ.